

## Le registre des actes administratifs de l'Enim

**Le code des relations entre le public et l'administration prévoit l'accomplissement de formalités adéquates de publicité pour les actes administratifs.**

### Le registre des actes administratifs en ligne

Depuis le 1er novembre 2010, l'[Enim](#) [1]\* publie, au sein du registre des actes administratifs, les actes adoptés par l'établissement, pour les porter à la connaissance du public à l'exclusion de tout document présentant un caractère confidentiel, industriel ou commercial.

Le registre des actes administratifs de l'Enim, mis à jour régulièrement, est proposé sous format numérique sur le site [www.enim.eu](http://www.enim.eu) [2] dans le cadre d'une démarche de développement durable, mais également pour faciliter sa consultation par tout public.

### Les documents publiés

- Les actes ou informations dont la publication ou la mise à disposition du public sont prévues par la loi ou la réglementation,
- Les délibérations du conseil d'administration et les décisions de la direction relatives aux missions dont l'établissement a la charge,
- Les instructions ou autres documents portés à la connaissance du public ou susceptibles de produire des effets à l'égard des tiers.

### Accès aux textes intégraux

Certains documents, publiés sous la forme d'extraits dans le registre des actes administratifs, peuvent être communiqués dans leur texte intégral à toute personne qui en fait la demande par écrit auprès de l'Enim.

#### **CONTACT : ACCÈS AUX TEXTES INTÉGRAUX et documents administratifs**

Enim  
Sous-direction des politiques sociales maritimes (SDPSM)  
Département des études juridiques  
PRADA - Monsieur Jérôme Heilikman  
4 avenue Eric-Tabarly - CS 30 007  
17 183 Périgny Cedex

**URL source:** <https://www.enim.eu/lenim/registre-actes-administratifs-de-lenim>